

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Wasquehal (59290)

Réponses de Benoit Tirmarche, au nom de la liste « FAISONS WASQUEHAL ENSEMBLE »

– le 11/03/2020 à 16:41 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Effort partagé avec la MEL, compte tenu du retard pris au niveau communal, Faisons Wasquehal Ensemble prévoit la réalisation d'un plan vélo local disposant d'un budget conséquent.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Le réseau local (déjà existant : avenue de la Marne et avenue de Flandres) doit être amélioré et complété. Nous pensons travailler sur une piste allant du Capreau vers Mons en Baroeul (en complétant et améliorant également la berge du canal).

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Actuellement intra-muros, nous ne disposons que de bandes cyclables discontinues.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Il est urgent à Wasquehal de réglementer la circulation des poids lourds intra muros d'autant que les voies sont assez exigües. Nous sommes par ailleurs favorables à promouvoir l'équipement de radars sur les poids lourds.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Faisons Wasquehal Ensemble compte relancer les vélobus et pédibus avec le concours de parents d'élèves et grands parents d'élèves bénévoles. Nous nous engageons à construire les abris vélos en lien avec l'ADAV.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

A l'occasion des prochains travaux de voiries, nous nous engageons à réaliser ces stationnements vélos.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

La sensibilisation est déjà en oeuvre dans les écoles. Notre priorité sera donc la création de garages et d'abris vélos dans toutes les écoles.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Notre liste comprend déjà quelques cyclistes convaincus par les bienfaits du vélo pour un meilleur partage de la voirie, sur la santé etc

Nous préconisons bien sûr le vélotaf et même les vacances en vélo...

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous recentrerons les actions de la police municipale notamment sur les infractions gênantes au quotidien (marche et vélo...) en alliant prévention puis sanctions.

Commentaires généraux

A Wasquehal, plus de 50 % des familles disposent de 2 voire 3 voitures alors même que les voiries sont étroites en centre-ville...

Durant le mandat, nous mettrons en place un "plan vélo et marche" communal en lien avec la MEL en veillant à :

- un partage de la rue plus équitable en rééquilibrant la place des différents modes de déplacement en faisant respecter de la réglementation,
- la création d'un réseau cyclable et piéton cohérent et jalonné,
- la création d'une Maison du Vélo, chargée de la location et d'aider à l'entretien du vélo,
- le développement de l'éco-mobilité scolaire, par un S'Cool Bus (vélo collectif 8 places) et des interventions associatives en milieu scolaire,
- la valorisation de la marche et du vélo dans les aménagements urbains,
- nous relancerons une prime à l'achat d'un vélo au niveau de la MEL, ou à défaut au niveau communal.